

12 oct 2007 -14:19

Conseil de sécurité Myanmar

Conseil de sécurité Myanmar

Conseil de sécurité Myanmar

Birmanie/Myanmar Bruxelles, le 11 octobre 2007 Le Ministre De Gucht se félicite de l'adoption aujourd'hui d'une Déclaration présidentielle du Conseil de sécurité sur la situation au Myanmar. La Belgique a activement contribué à sa préparation. Cette déclaration soutient les bons offices du Secrétaire général, et de son Conseiller spécial Gambari. Elle comprend deux éléments essentiels pour la Belgique: l'appel à la libération des prisonniers politiques, et la nécessité de commencer un processus politique qui soit réellement inclusif, en particulier avec Aung San Suu Kyi. La Belgique aurait sans doute souhaité un langage plus ferme, mais ce texte est un compromis entre les différentes sensibilités au Conseil. «Le Conseil envoie un signal clair au régime en Birmanie, prouvant que la répression violente de manifestations pacifiques n'est pas admissible. C'est la première fois dans l'histoire du Conseil de sécurité que celui-ci se prononce sur la situation en Birmanie. Il s'agit par conséquent d'une première étape essentielle dans l'action du Conseil en Birmanie. La Belgique, avec ses partenaires de l'Union européenne, continue d'estimer qu'en absence de progrès, d'autres actions devront être envisagées au Conseil de Sécurité», a déclaré le Ministre Karel De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be